

**CPR-160602**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**COMITÉ DES PROGRAMMES**

**Réunion du 2 juin 2016**

**13 h 30**

**Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon**

**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Hector Adégbidi  
Nicollette Belliveau  
Marianne Cormier  
Jean-Jacques Doucet  
Pierrette Fortin

Matthieu LeBlanc  
Guillaume Pelletier  
Marthe Robichaud  
André Samson, président  
Lynne Castonguay, secrétaire

**Personnes excusées :** Izold Guihur et Pascal Robichaud

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 31.

Le président souhaite un excellent mandat aux nouveaux membres, soit Nicolette Belliveau et Guillaume Pelletier.

**2. CORRESPONDANCE**

Aucune.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ajout :

- Dans les affaires nouvelles, ajout de la Rubrique 24.1 : Laboratoires en sciences – première année

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)****R : 01-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CPR-160412**Corrections :

- Page 4, point 5.2, premier paragraphe, dernière phrase, remplacer MEPS par EPED.
- Page 7, point 6.1, le suivi doit être assuré par le Registrariat.
- Page 16, point 22, deuxième paragraphe, deuxième phrase, il faut lire : « La structure actuelle... »
- Page 16, point 22, deuxième paragraphe, dernière phrase, il faut lire : « ...ne prévoit pas de mentions... »
- Page 18, recommandation 37, la recommandation doit se lire comme suit :

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications majeures proposées au profil des programmes de Maîtrise ès arts en éducation (MAEd), de Maîtrise en éducation (administration de l'éducation), de Maîtrise en éducation (enseignement) et de Maîtrise en éducation (enseignement-ressource). »*

**R : 02-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le procès-verbal CPR-160412 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES****5.1 Reconfiguration du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire (doc. 56/15-16)**

La proposition est acceptée sous réserve des corrections suivantes :

- Dans le formulaire 10, au point 1.5, il faut lire : Edmundston 2 premières années
- Dans le formulaire 10, au point 1.5, il faut lire : \*Les années subséquentes se font à Moncton.

5.1 **Reconfiguration du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire (doc. 56/15-16)**  
(suite)

**R : 03-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de corrections mineures, que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**SUIVI : Faculté des sciences (pour correction mineure du texte)**

**Date limite du dépôt : 30 juillet 2016**

**Dépôt du document corrigé : Secrétariat général**

5.2 **Reconfiguration du B.A.-B. Éd. (majeure en études familiales) (doc. 57/15-16)**

Le président présente le projet de reconfiguration du Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en études familiales) qui tient compte des exigences du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les paramètres de la reconfiguration des programmes. Il présente les cours du programme notant que le nombre de crédits s'élève à 168 crédits.

Le Comité note que les conditions de maintien sont modifiées, mais que les raisons pour ce changement ne sont pas élaborées. Le Comité aimerait recevoir les motifs, bref l'argumentaire qui explique ces changements.

Le Comité souhaite que la Faculté examine les propositions suivantes :

- Que le cours ETFA2403 Comportement vestimentaire soit déplacé dans la liste des cours options (liste B).
- Que le cours ETFA 3301 Gestion / ressources familiales devienne un cours obligatoire (première discipline scolaire).

**SUIVI : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires**

**6. AFFAIRES DÉCOULANT DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-160311**

6.1 **Projet de règlement sur le plan de cours – 2<sup>e</sup> cycle (doc. 33, 33A et 33B/15-16)**

Aucun nouveau document.

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160412**

**7.1 (21) Transfert en blocs de crédits du CCNB au programme de majeure en criminologie (doc. 47/15-16)**

Aucun nouveau document.

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160602**

**8.1 (18) Proposition de création d'une Mineure en éthique appliquée au département de philosophie (doc. 38/15-16)**

Aucun nouveau document.

**8.2 (19) Demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française (doc. 39/15-16)**

Aucun nouveau document.

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-160218**

**9.1 (23) Projet de règlement 1.12, 8.11 et 10.7 – Encadrement des étudiantes et des étudiants en difficulté académique (doc. 32 et 32 A/15-16)**

La proposition est acceptée sous réserve des corrections suivantes :

- Au point 8.11.5.5, troisième ligne, il faut lire : « après l'inscription à plus de 21 crédits... »
- Au point 8.11.7.5, enlever l'article au complet et refaire la numérotation en tenant compte de la modification.
- Dans l'ensemble des modifications réglementaires, il faut prévoir l'expression doyenne et doyen des campus et facultés, le cas échéant.

**R : 04-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création des règlements universitaires 1.12.5, 1.12.6, 1.12.6.1, 1.12.6.2, 8.11.4, 8.11.5, 8.11.5.6, 8.11.7, 8.11.8, 8.11.9, 10.7.1, 10.7.2 et la modification des règlements 1.12.3, 8.11, 8.11.1, 8.11.2, 8.11.3, 10.1.2, 4.10. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**Suivi : Registraire (pour correction mineure du texte)**

**Date limite du dépôt : 30 juillet 2016**

**Dépôt du document corrigé : Secrétariat général**



**13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140910**

**13.1 (20) Cours non offerts depuis quatre ans et plus (5, 5A à 5I/14-15)**

Aucun nouveau document.

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140425**

**14.1 (19) Évolution de la banque de cours des objectifs de formation générale des programmes reconfigurés (doc. 37, 37A, 37B et 37C-13-14)**

Aucun nouveau document.

**15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124**

**15.1 (15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)**

Aucun nouveau document.

**16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927**

**16.1 (22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

**17. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**

**17.1 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)**

Aucun nouveau document.

**18. DEMANDE DE MODIFICATION DE LA DESCRIPTION DU COURS ADFI6400 *GESTION FINANCIÈRE* (doc. 51/15-16)**

Le Comité des programmes note que la description du cours ADFI6400 a été modifiée.

**19. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX PRÉALABLES DES COURS LING3824, LING3952, LING3971, LING3972 ET LING4050 (doc. 52/15-16)**

**R : 07-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte la modification aux préalables des cours suivants : LING3824 Les langues du monde; LING3952 Analyse conversationnelle; LING3971 Bilinguisme individuel; LING3972 Bilinguisme social; LING4050 Questions de linguistique (cours à contenu variable). »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

**20. MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DU PROGRAMME DE MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES (doc. 53/15-16)**

Le Comité des programmes examine la demande et considère que les modifications proposées sont pertinentes. Toutefois, les formulaires CPR-7 et CPR-8 s'avèrent nécessaires pour compléter le dossier. De plus, le Comité remarque que dans la feuille de route, la numérotation des notes doit être corrigée et la directive qui accompagne la note doit être vérifiée.

**SUIVI : FASS**

**21. PROPOSITIONS D'AJOUT DES COURS (TSOC4183 ET TSOC4185) AU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT ACCÉLÉRÉ EN TRAVAIL SOCIAL (doc. 54/15-16)**

**R : 08-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au profil du programme de Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats avec un baccalauréat connexe) et au profil du programme de Baccalauréat en travail social (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail) en ajoutant deux cours dans les cours à option. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

**22. AUTOPORTANCE DE LA MINEURE EN PHYSIQUE (doc. 55/15-16)**

Le président explique que, sur l'autoportance de la mineure en physique, il est très difficile de construire une mineure n'exigeant aucun cours de mathématiques. Le président présente la solution proposée par la Faculté des sciences notant que les cours MATH1073 et MATH1173 devront être suivis hors programme.

**22. AUTOPORTANCE DE LA MINEURE EN PHYSIQUE (doc. 55/15-16) (suite)**

**R : 09-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées à la Mineure en physique. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

**23. MODIFICATIONS AUX COURS MATH2023 ET MATH2123 (doc. 58/15-16)**

Le président présente les modifications proposées aux cours MATH2023 et MATH2123. On note que les objectifs des cours sont modifiés et que la description des cours prévoit de nouvelles notions.

**R : 10-CPR-160602**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours MATH2023 et MATH2123. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

**24. AFFAIRES NOUVELLES**

**24.1 Laboratoires en sciences – première année**

Une problématique est soulevée par rapport aux laboratoires en biologie et en chimie, et ce dans le programme de science infirmière notamment. On rappelle que les laboratoires ont été intégrés dans les cours de première année lors de la reconfiguration des programmes en science. Ceci crée une situation problématique avec certains laboratoires, et ce dès le mois de septembre.

Le président indique qu'il examinera le dossier au cours de l'été.

**25. PROCHAINE RÉUNION**

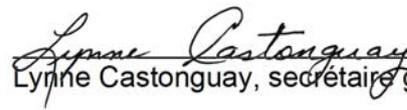
La prochaine réunion du Comité des programmes est à déterminer.

**26. CLÔTURE**

La séance est levée à 15 h 30.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
André Samson, président

  
\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale